



Communiqué de presse

Un avenir par-delà les frontières : un cinquième projet d'agglomération bâlois

La région trinationale de Bâle a transmis aujourd'hui son projet d'agglomération de 5^e génération auprès de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Avec un montant d'investissement d'environ 293 millions de CHF pour la réalisation de projets dont la mise en œuvre débutera dès 2028, il marque une nouvelle étape importante dans l'aménagement du territoire et des infrastructures de transports. Comme par le passé, ce projet est le fruit d'un partenariat étroit entre les élus allemands, français et suisses avec pour objectif de trouver, ensemble, des solutions visant à répondre aux enjeux actuels et de demain !

Le projet d'agglomération de 5^e génération contient un large éventail de projets évalués à un investissement total d'environ 2,86 milliards de CHF. Près de 10 % de ce montant correspondent à des projets dont la mise en œuvre est prévue entre 2028 et 2032 soit une part plutôt faible, comparée aux projets d'agglomération précédents. Les investissements envisagés se répartissent de la manière suivante :

- 293 millions de CHF pour les projets les plus aboutis, dont le début des travaux est prévu entre 2028 et 2032 (horizon A)
- plus de 1 milliard de CHF pour les projets prévus entre 2032 et 2036 (horizon B)
- environ 1,5 milliard de CHF pour les projets envisagés à plus long terme, à partir de 2036 (horizon C)

La priorité d'ici 2032 : une mobilité durable et des aménagements pour améliorer la sécurité des déplacements.

Le projet d'Agglomération de 5^{ème} génération contient au total 96 projets, dont la réalisation est prévue entre 2028-2032 (horizon A). Parmi eux figurent 11 projets d'aménagement dédiés au renforcement de l'intermodalité, principalement le long du RER trinationale de Bâle. La poursuite de l'électrification de la flotte de bus à Bâle-Ville fait également partie des projets visant à décarboner les transports publics. Environ 100 millions de CHF seront, en outre, investis dans 31 projets communaux concernant des aménagements pour améliorer la sécurité des déplacements. Près de 100 millions de CHF supplémentaires sont, quant à eux, consacrés à des mesures pour promouvoir les mobilités actives (piéton & cycles).

Un soutien politique par-delà les frontières

Esther Keller, Présidente d'Agglo Basel et Conseillère d'Etat du département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville, ne manque pas de souligner : « Depuis une quinzaine d'années, la collaboration entre les autorités partenaires, par-delà les frontières communales, cantonales et nationales est une réussite avec à la clé un projet bien coordonné et bénéficiant d'une large assise. »

Pour Isaac Reber, Conseiller d'Etat du département des travaux publics et de la protection de l'environnement du canton de Bâle-Campagne et Vice-président d'Agglo Basel, il ne fait aucun doute que « les nombreux projets de petite et moyenne envergure constituent l'épine dorsale de la stratégie globale. » Et de préciser qu'à ses yeux, « ce projet est une étape intermédiaire essentielle sur la voie du projet d'agglomération de 6^e génération, qui s'annonce considérable. »

Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération, met en avant les nombreux projets dédiés à renforcer l'intermodalité qui « permettront de faciliter les correspondances entre le RER, le tram, le bus, le vélo et la voiture, notamment en gare de Saint-Louis avec l'aménagement de la gare routière en continuité du P&R et de l'arrêt du tram



3 ». Il mentionne également la création de deux plates-formes multimodales à l'EuroAirport, qui permettront de réorganiser le flux des voyageurs et faciliter sa desserte par les transports en commun et les mobilités douces.

Marion Dammann, Landrätin du Landkreis de Lörrach, approuve la réorientation stratégique du projet d'agglomération au profit de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique, ainsi que la large participation au niveau communal. Elle cite, entre autres, le projet de territoire du Hochrhein, lequel illustre combien « la participation citoyenne peut donner une nouvelle profondeur à la planification transfrontalière. »

Perspectives du projet d'agglomération de 6^e génération

Les travaux préparatoires du projet d'agglomération de Bâle de 6^e génération ont d'ores et déjà commencé. Le prochain projet d'agglomération devra être déposé à Berne mi-2029. Les projets prioritaires qui seront alors retenus pour l'horizon A devraient être réalisés entre 2032 et 2036.

Le projet d'agglomération de Bâle est porté par les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Soleure ainsi que par Saint-Louis Agglomération, le Landkreis de Lörrach et le Regionalverband Hochrhein-bodensee, l'instance régionale chargé de la planification pour ce secteur. Instrument de planification stratégique, il sert à coordonner le développement de l'urbanisation et des transports à travers quatre cantons et trois pays, le tout en deux langues. Cette constellation est unique en Suisse. L'élément central du projet est la vision d'avenir 2040, qui définit le développement souhaité pour l'agglomération. Les stratégies sectorielles qui en découlent dans les domaines du paysage, du développement urbain et des transports permettent d'identifier et de prioriser les projets d'infrastructures et leur mise en œuvre.

Vous pouvez consulter et télécharger plus d'informations, notamment les documents relatifs au projet d'agglomération de 5^e génération, à l'adresse suivante : www.aggloprogramm.org.

Contact : Dr. Patrick Leypoldt, directeur d'Agglo Basel

Tél. : +41 61 926 90 50, e-Mail: patrick.leypoldt@agglobasel.org